



HAL
open science

Un coteau bien orienté à Anse (Rhône). Sépultures de l'âge du Bronze ancien inédites dans la vallée de la Saône aval

Thierry Argant, Sabrina Charbouillot, Clément Moreau

► To cite this version:

Thierry Argant, Sabrina Charbouillot, Clément Moreau. Un coteau bien orienté à Anse (Rhône). Sépultures de l'âge du Bronze ancien inédites dans la vallée de la Saône aval. De la tombe au territoire, Actes des 11e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente Montpellier (Hérault) 25 au 27 septembre 2014, pp.579-586, 2016. hal-02264826

HAL Id: hal-02264826

<https://hal.science/hal-02264826>

Submitted on 27 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN COTEAU BIEN ORIENTÉ À ANSE (RHÔNE) :

SÉPULTURES DE L'ÂGE DU BRONZE ANCIEN INÉDITES DANS LA VALLÉE DE LA SAÔNE AVAL



Thierry ARGANT, Sabrina CHARBOUILLOT, Clément MOREAU

Résumé

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activités artisanale et commerciale le long de la départementale 306 (ancienne RN6) reliant Anse à Villefranche-sur-Saône dans le Rhône, une fouille archéologique préventive a mis en évidence un site polyphasé comprenant des éléments du Néolithique moyen à l'époque moderne. Parmi ces vestiges, un groupe de structures funéraires disséminées sur le coteau appartient à l'âge du Bronze ancien. Deux fosses livrent chacune un vase de stockage, présentant des dispositions similaires : vase couché sur le côté, ouverture à l'est et obturée par une dalle calcaire. En outre, une inhumation d'un individu périnatal et une tombe en coffre complètent les éléments funéraires qui se trouvent associés à des structures d'habitat mal définies. L'étude des jarres permet leur attribution à l'âge du Bronze ancien 2a de moyenne et basse vallée du Rhône et d'Auvergne (BARA), avec de probables contacts avec le groupe de la Saône. Une datation radiocarbone livre un intervalle de dates calibrées comprises entre 1950 et 1780 avant notre ère. Se dessine ainsi un nouveau jalon dans le couloir de circulation de la Saône. Anse constitue un carrefour entre cette voie majeure nord-sud et des axes secondaires est-ouest par la vallée de l'Azergues d'une part et de la Dombes d'autre part, même si ces secteurs demeurent peu déserts concernant cette période.

Mots-clefs

Âge du Bronze ancien, structures funéraires, vallée de la Saône, périnatal, BARA, tombe en coffre, urne funéraire

Abstract

In the context of the construction of a commercial and artisanal zone along the Departmental Road 306 (formerly the RN6) linking Anse with Villefranche-sur-Saône in the Rhone region, rescue excavations uncovered a multi-phase site with elements dating from the Middle Neolithic to the modern era. Among these remains, a group of funerary structures dispersed across the hillside date from the Early Bronze Age. Two pits each contained a storage vessel, both deposited in a similar way: the vessel placed on its side, the opening facing east and covered with a limestone slab. In addition, a perinatal inhumation burial and a cist burial make up the rest of the funerary features associated with some poorly understood settlement remains. Analysis of the vessels suggests that they can be attributed to the Early Bronze Age 2a of the middle and lower Rhone Valley and Auvergne (BARA), with probable contacts with the Saône group. Radiocarbon dating has provided calibrated dates of 1950-1780 BC. This represents a new milestone in our understanding of movement through the Saône corridor. Anse was a crossroads between this major north-south route and the secondary east-west axes along either the Azergues valley or through the Dombes, even though those areas have not yet yielded much information for this period.

Keywords

Early Bronze Age, Funerary Structures, Saône valley, Perinatal, BARA, Cist Burial, Funeral Urn

CONTEXTE DE DECOUVERTE

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activités artisanale et commerciale le long de la départementale 306 (ancienne RN6) aux lieux-dits « La Logère » à Anse et « Bel-Air » à Pommiers dans le Rhône, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une série de fouilles archéologiques préventives sur différentes fenêtres diagnostiquées positives, essentiellement autour d'occupations antiques. La zone d'intervention se trouve au pied du chaînon jurassique de Lachassagne-St Cyprien. À l'est s'étend la plaine alluviale de la Saône, qui se resserre progressivement avant d'entamer son dernier voyage vers la confluence avec le Rhône à 35 km en aval (fig. 1). Au-delà, le plateau de la Dombes offre une perspective dégagée vers le massif alpin. Le secteur étudié occupe plus précisément un cône de déjection würmien à la sortie d'un talweg fossile d'environ un kilomètre de long, qui entaille des calcaires marneux oolithiques blanc. Sa largeur maximale atteint un kilomètre, pour une longueur de 400 mètres. Au droit du site, les apports sédimentaires sont constitués principalement de sédiments à matrice passablement oxydée, orangés à rouges, toujours décarbonatés. Ces masses argileuses proviennent de la couverture pédologique située à l'amont et sont transportées lors de l'érosion du versant. Pour l'Holocène, les sites de la ZAC de « La Citadelle » et de « La Fontaine », plus au sud, ont mis en évidence une période de stabilité des pentes durant la Protohistoire avec le développement d'un sol brun lessivé, sur lequel se développent les occupations antiques. L'ensemble de l'aire d'étude se trouve à une altitude comprise entre 204 et 185 mètres et présente une pente régulière d'environ 10% en direction de la Saône. Les vestiges se trouvent entre 0,20 et 1,20 m sous la terre végétale.

Le territoire ansois a connu de nombreuses opérations de diagnostic et de fouille en bas de versant (30 ha) et sur la terrasse alluviale du Bourdelan (100 ha), mais les marges septentrionales d'Anse n'ont *contrario* livré jusqu'à présent que quelques rares indices d'occupation, depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours.

LES STRUCTURES DE L'ÂGE DU BRONZE ANCIEN

L'âge du Bronze ancien commence juste à émerger dans la région de la confluence Saône-Azergues, alors qu'il s'avère rare parmi le mobilier métallique provenant des dragages de la Saône (Combiar, 1977, p. 651). Difficile à mettre en évidence sur du mobilier fragmentaire, il est suspecté pour du mobilier céramique provenant de fosses fouillées en 1968 à Limas (Hénon, 1991) et est parfois évoqué à titre d'hypothèse possible pour le mobilier trouvé lors des différents diagnostics réalisés à Anse (Coquidé et al., 2001 ; Hénon et al., 2004, p. 10). Au sud d'Anse, à l'occasion de la construction d'une piscine

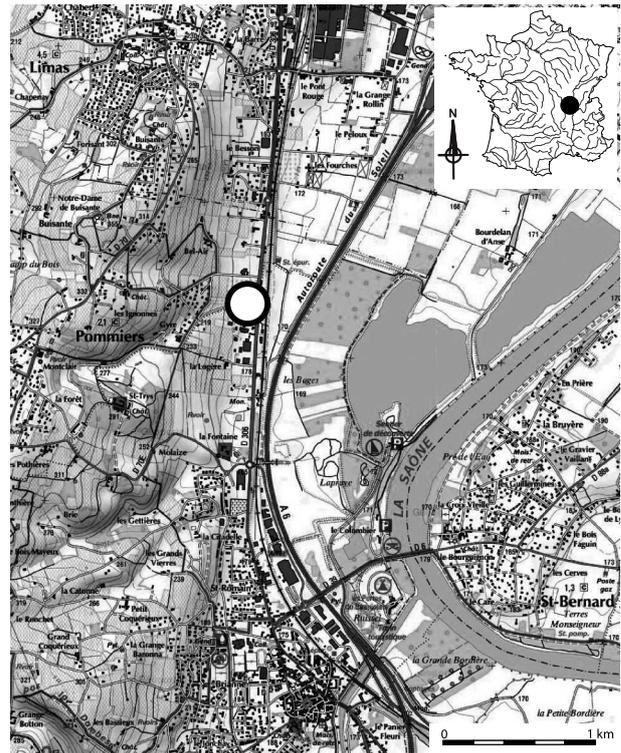


Figure 1 : Localisation du site d'Anse-la Logère sur fond de carte au 1/25000 réduite (fond de carte d'après géoportail.fr).

intercommunale à la « Grange du Bief », D. Frascone a récemment pu fouiller plusieurs silos de l'âge du Bronze ancien (Frascone, 2011). De l'autre côté de la Saône, une fosse-silo de la même période est mentionnée à Genay, « Le Cerizier » (Motte, 2008). Le même auteur avait également trouvé des indices de site au niveau du nouveau port de Jassans, lors d'un diagnostic qui n'a pas donné lieu à prescription de fouille, du fait de l'enfouissement important des vestiges par rapport au projet de reprise de voirie de la RD 131 (Motte, 2000).

Description des structures

Elles se limitent à trois fosses isolées les unes des autres, creusées dans le sédiment du cône de déjection (fig. 2). D'autres structures, notamment des trous de poteaux, apparaissant dans le même horizon, pourraient leur être associés, mais l'absence de mobilier datant et d'organisation évidente ne justifie pas qu'on s'y arrête davantage.

La fosse F.196 présente un plan ovalaire dont les dimensions avoisinent 0,76 m de longueur par 0,46 m de largeur (fig. 3). Le niveau d'apparition de la structure culmine à 192,69 m d'altitude. Elle livre un creusement en cuvette à parois verticales, pour autant que l'on puisse en juger, comblé par un sédiment limono-argilo-sableux de couleur brun jaune, peu différent de l'encaissant. Ce creusement est en grande partie occupé par un vase intact, à pâte sombre, disposé sur le flanc dans la partie sommitale de la fosse. Son orifice est obturé par une pierre calcaire plate et orientée à l'est. Deux pierres de calage assurent le maintien du récipient.

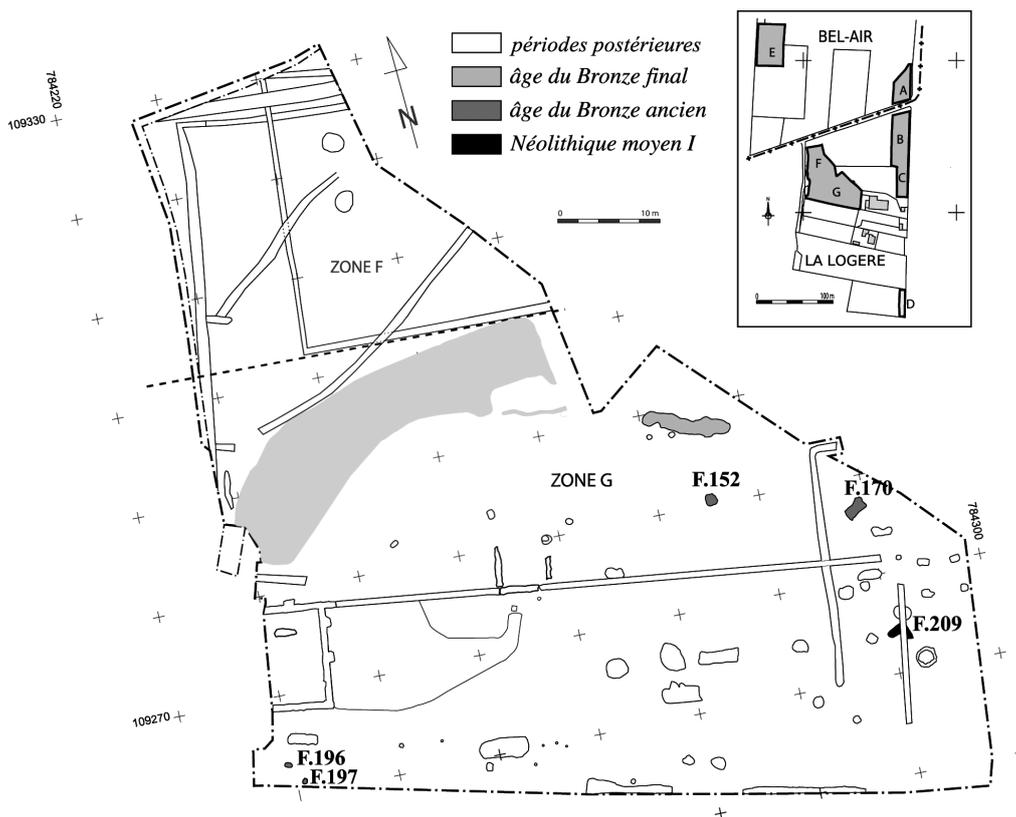


Figure 2 : Plan général des zones F et G du site d'Anse La Logère avec l'emplacement des structures mentionnées dans le texte (DAO Th. Argant, 2015).

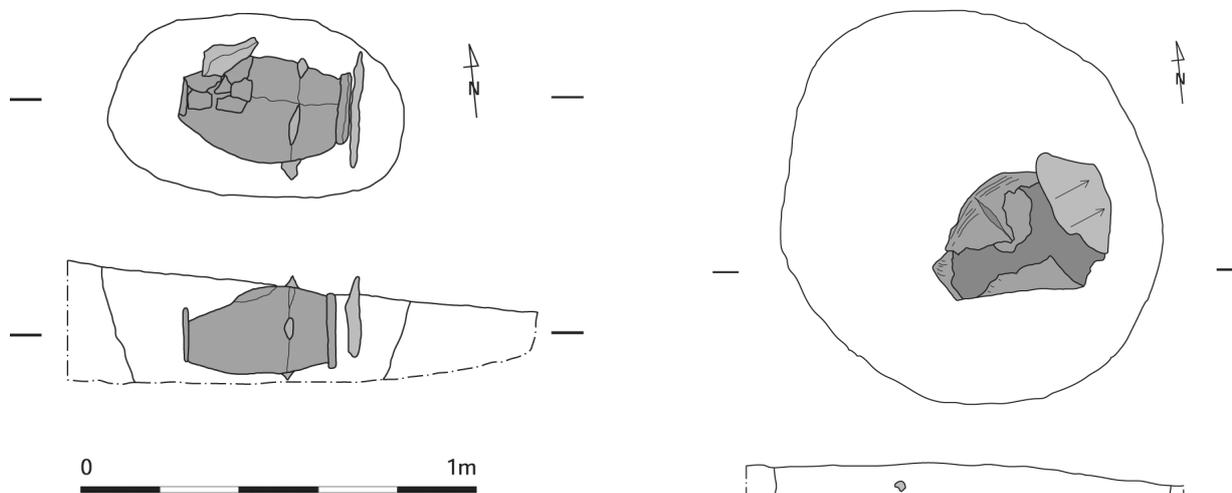


Figure 3 : Plan et coupe de la structure F.196 (DAO D. Tourgon, Th. Argant).

La fosse F.152, située à 50 m au nord-est en contrebas de F.196, présente un plan grossièrement circulaire d'environ 1,15 m de diamètre et apparaît à 189,73 m d'altitude (fig. 4). Sa coupe laisse entrevoir un creusement d'une profondeur de 1,16 m, aux parois verticales, dont le remplissage est constitué d'une argile limoneuse beige. Dans le tiers supérieur de la fosse, le sédiment semble légèrement différent et accueille un vase de stockage céramique de couleur rouge brique très friable, couché sur le flanc, dont l'ouverture se trouve obturée par une pierre calcaire plate, à l'est.

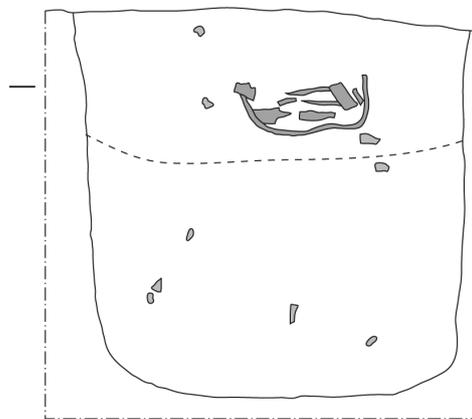


Figure 4 : Plan et coupe de la structure F.152 (DAO D. Tourgon, Th. Argant).

La fouille fine en laboratoire du contenu des vases n'a malheureusement rien révélé d'autre que la présence d'un vague concrétionnement carbonaté localisé au fond du vase, et quelques charbons de bois, qui ont autorisé la réalisation d'une datation radiocarbone. Au niveau taphonomique cette fouille fine a également permis de constater que le vase de F.197 était très probablement vide de sédiment à l'origine de son enfouissement, et que la terre s'est peu à peu infiltrée à l'intérieur. Aussi, si ce récipient avait contenu quelque chose, notamment de la matière organique, celle-ci a été totalement décomposée dans un espace vide, sans possibilité de fossilisation. Une partie de la paroi supérieure du vase F.152 se retrouve quant à elle au contact de la partie inférieure, faces internes en vis-à-vis, simplement séparées par un léger concrétionnement. D'autres fragments de la panse se sont ensuite empilés, au fur et à mesure de l'affaissement du terrain, mais avec l'intercalation de sédiment encaissant, infiltré suite à la première cassure.

À 2 m au sud-est de F.196, la structure F.197 s'ouvre à 192,51 m d'altitude et consiste essentiellement en une tache rubéfiée. Sa fouille a révélé un squelette de périnatal humain bien conservé au sein d'un comblement limoneux présentant des traces de rubéfaction ou d'ocre et des charbons de bois (fig. 5). Aucune limite n'est visible et la fouille s'est arrêtée lorsqu'il n'y a plus eu d'ossements, 7 cm plus bas.

Une dernière structure a été découverte plus en bas de pente, à l'altitude de 188,91 m (F.170). À l'issue du décapage, un amas de dalles calcaires, notamment des pierres dorées, a été dégagé, dessinant un rectangle de 2,10 m par 1,20 m, de grand axe nord-est/sud-ouest (fig. 6). L'impression donnée par la position oblique des dalles suggère l'effondrement de la structure sur elle-même, suite à la disparition d'un support interne. Une fois ce premier niveau de blocs enlevé, un dallage de pierres dorées est apparu, formant une surface pratiquement horizontale, et sur lequel reposaient en tout et pour tout un crâne partiellement écrasé et trois portions de diaphyse d'os longs.



Figure 5 : Photo de détail de la structure F.197 montrant la concentration d'ossements de périnatal humain (photo Th. Argant, 2013).

Aucune trace d'un éventuel coffrage et aucun clou n'ont été retrouvés. Hormis le squelette humain, seul un tesson de céramique grossière a été découvert, à l'ouest, dans le sédiment recouvrant le dallage, mais pas directement sur celui-ci.

On signalera également ici la présence de structures non liées à la pratique funéraire. Outre de possibles trous de poteau et un foyer, dont la datation souffre d'un manque d'éléments, un silo piriforme appartient clairement à cette période. Il est localisé à environ 150 m au nord de F.170, dans la zone A (fig. 2) et présente un plan circulaire de 1 m de diamètre à son niveau d'apparition (alti. sup. : 186,92 m). En coupe, F.05 adopte un profil piriforme de 0,80 m de profondeur et de diamètre maximal à la base de 1,90 m, taillé dans les colluvions du cône de déjection (fig. 7). Quatre niveaux de remplissage argilo-limoneux, compacts et hétérogènes, se succèdent, déposés en cônes concentriques. Ils possèdent des couleurs allant du marron clair dans la partie sommitale au marron très foncé voire noir au fond de la structure, en lien avec la concentration grandissante en charbons de bois. Les couches inférieures présentent, en outre, des indices de rubéfaction et quelques pierres chauffées. Des tessons de céramique proviennent essentiellement des deux remplissages sommitaux (US 15 et 16).

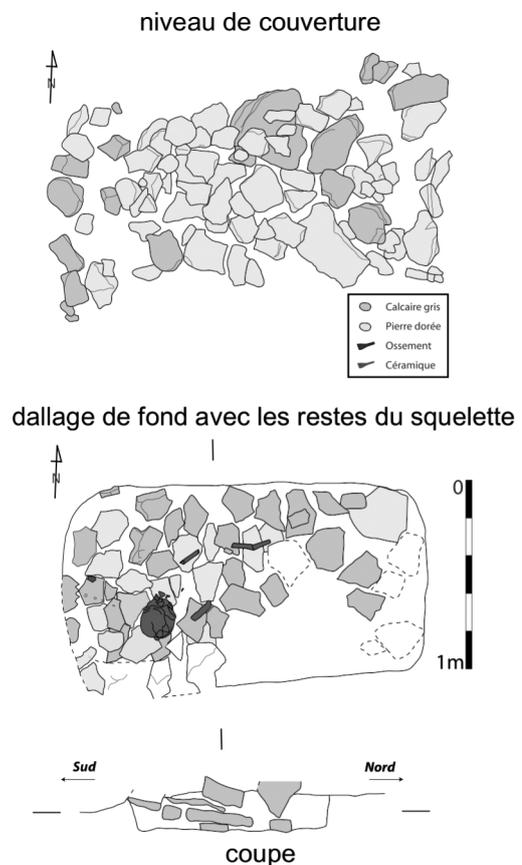


Figure 6 : Plan d'apparition de la structure F. 170, puis du fond d'icelle avec les ossements conservés. Coupe transversale (DAO D. Tourgon, Th. Argant).

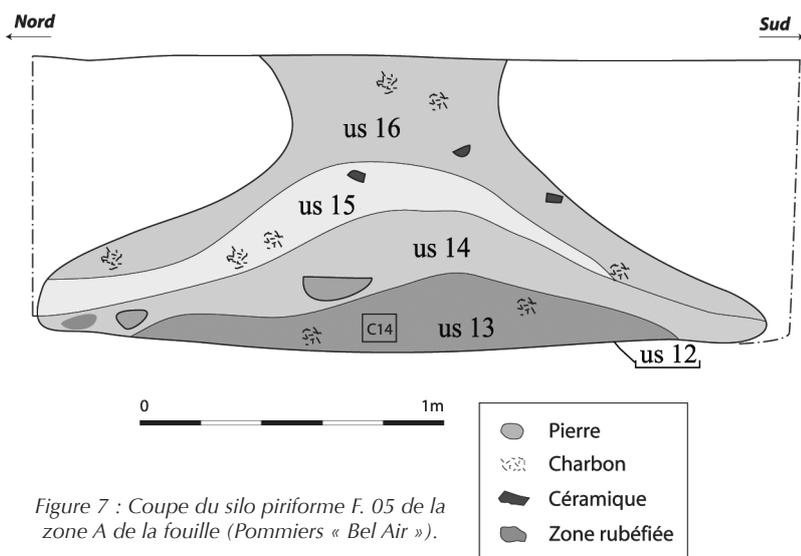


Figure 7 : Coupe du silo piriforme F.05 de la zone A de la fouille (Pommiers « Bel Air »).

Le profil caractéristique de F.05 permet de classer cette structure parmi les silos en encier (Beeching et al., 2010, p. 153). Son remplissage comporte des sédiments fortement anthropisés, dont le mode de dépôt en cône évoque la vidange d'un récipient depuis le niveau d'ouverture de la structure. Il semble aussi indiquer la proximité d'un habitat pour lequel ce silo aurait finalement servi de poubelle (*ibid.* : 159). L'US 16 présente un faciès plus proche de l'encaissant, indiquant un comblement définitif plus rapide. Cette structure apparemment isolée, de grande taille, livre un mobilier céramique peu discriminant, composé de 17 fragments de panse et d'une anse de vases non tournés à pâte grossière, micacée. La datation radiocarbone effectuée sur des charbons de bois provenant du premier comblement de F.05 s'est révélée indispensable pour aboutir à une datation à la charnière entre le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien. Elle fournit en effet un intervalle calibré compris entre 2130 et 1940 avant notre ère, après calibration à 2σ (Beta-307455, 3650 ± 30 BP).

Le mobilier céramique

Le vase de F.152 présente un diamètre à l'ouverture de 28 cm, pour 44 cm de diamètre maximum et 52 cm de hauteur totale (*fig. 8, n° 1*). Il s'agit d'une jarre ovoïde sinieuse, ornée d'un cordon préoral et d'un cordon collé sur le diamètre maximum de la panse (Vital et al., 2012). Ce dernier rejoint deux languettes proéminentes diamétralement opposées. La pâte de ce récipient est cristalline avec des éléments quartziques fins, quelques éléments plus grossiers et de nombreuses pisolithes ferreuses. L'altération générale du vase ne permet pas de clairement étudier le mode de montage et les traitements de surfaces qui lui ont été appliqués. Seule la face interne du fond est relativement bien conservée avec un dépôt blanchâtre sur son intégralité. Les tranches des tessons sont totalement oxydées, mais le mauvais degré de conservation de ces derniers et leur légèreté relative plaident pour une recuisson accidentelle du récipient.

L'exemplaire F.196 présente, quant à lui, des dimensions plus réduites : 23 cm de diamètre à l'ouverture, 30 cm de diamètre maximum et près de 40 cm de hauteur totale (*fig. 8, n° 2*). Il nous est parvenu dans un très bon état de conservation et il s'avère complet après remontage. Il s'agit d'une jarre en tonneau élancée, elle aussi dotée de deux cordons, collés sous la lèvre et aux deux tiers supérieurs du vase. Ce dernier cordon rejoint quatre languettes de préhension de 6 cm de long en moyenne. La pâte de ce vase est plus fine que celle du précédent, avec des inclusions quartziques très fines (< 2 mm). Les traces de montage sont caractéristiques d'une jonction alterne des colombins et des traces de

feuilletage interne, repérées sur certaines tranches de tessons, semblent indiquer l'emploi de percussions complémentaires. Il pourrait s'agir de battage, mais ce fait n'est pas confirmé par d'autres traces en surface. Les surfaces internes et externes ont été simplement lissées, mais les premières ont été relativement peu régulières au préalable. Enfin, la cuisson a été arrêtée après l'oxydation des surfaces internes et externes ; des traces de coups de feu sont également présentes et un dépôt charbonneux post-cuisson est observable à l'intérieur du vase sur une zone concentrée au niveau du diamètre maximum.

Ces récipients céramiques autorisent beaucoup de comparaisons typologiques dans les composantes de la vallée du Rhône, de la Saône et de l'Auvergne pour le Bronze A2a. De tels vases avec des doubles cordons et des languettes de préhension peuvent effectivement se retrouver dans la moyenne vallée du Rhône comme à Roynac «Le Serre 1» (Drôme) (Vital et al., 2012, pl. 73, n° 2 ; pl. 79, n° 1), mais surtout plus au nord comme dans l'abri de «Coufin 2» à Choranche (Isère) (Vital et Bintz, 1991, fig. 28 et 29), dans les couches 5b à 7 de la grotte des «Sarrasins» à Seyssinet-Pariset (Isère) (Vital et al., 2012, pl. 96, n° 9), à Lyon «Gorge-de-Loup» sur un profil plus élancé (*ibid.*, pl. 98, n° 7) et à Lyon «Boulevard Périphérique Nord» (Rhône). Sur ce dernier gisement, des jarres similaires avec les mêmes décors plastiques ont été retrouvées dans la fosse 64 datée de 1880 à 1765 avant notre ère (Vital, 2007, fig. 21, n° 10) et dans la fosse 88 (*ibid.*, fig. 23, n° 5).

Plus au nord, des parallèles sont aussi à faire avec certains vases à cordons simples de Chassey-le-Camp (Saône-et-Loire) (Piningre et Vital, 2006, fig. 6) ou avec des vases à doubles cordons et languettes, issus du niveau K de «la Motte-aux-Magnins» à Clairvaux-le-Lac (Jura) (Mordant et Pétrequin, 1990, fig. 6). Malgré tout, les comparaisons les plus directes amènent à se tourner plus à l'ouest, en Auvergne. De tels décors se retrouvent en effet sur le site de «Puy-Long» à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (Vital, 2014) et des récipients

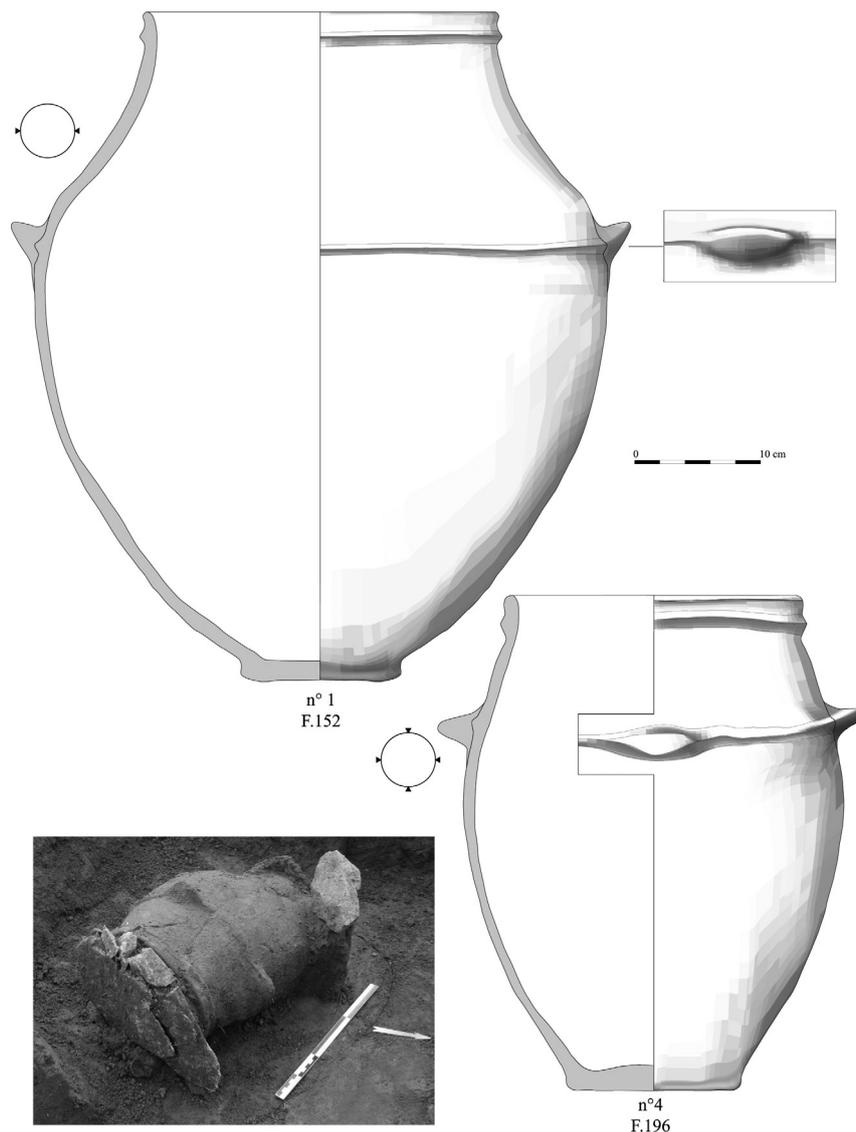


Figure 8 : Vases des structures F.196 et F.152 (DAO C. Moreau).

typologiquement similaires ont été aussi découverts sur d'autres gisements. La jarre F.152 est très proche d'un exemplaire provenant des niveaux supérieurs de la grotte du «Rond-du-Barry» à Polignac (Haute-Loire) (Loison, 2003, fig. 70) et elle est identique à un vase issu de la fosse 1 des «Vignes» à La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme) (Vital et al., 2012, pl. 140, n° 1). Parallèlement la jarre F.196 se rapproche du type 7 des jarres de Dallet, «Machal» (Loison, 2003, fig. 31) et une jarre semblable a aussi été découverte à La Roche-Blanche, «Beauséjour» (*ibid.*, fig. 50). Cette dernière, présente dans la fosse 17, contenait les restes d'un périnatal.

Ainsi, les deux urnes retrouvées en place et les tessons plus isolés constituent un petit ensemble chronologiquement cohérent pour cette fouille d'Anse. Durant le premier quart du deuxième millénaire avant notre ère, cette occupation se rapporte donc au Bronze ancien 2a de moyenne et basse vallée du Rhône et d'Auvergne (BARA), avec de probables contacts avec le groupe de la Saône.

Étude anthropologique

• F.170

Du squelette d'un individu, incomplet et très mal conservé, ne subsiste plus que le crâne ainsi que les diaphyses des deux humérus et du fémur gauche, le tout très fragmenté. Le sujet est orienté tête au sud-ouest, pieds au nord-est. Néanmoins, dans le détail, sa position générale demeure globalement inconnue, même s'il semble avoir été déposé sur le dos. Les humérus, parallèles, devaient être placés le long du corps, mais leur face d'apparition n'a pas pu être enregistrée à la fouille. Nous ne possédons aucune indication quant à la position des avant-bras et des membres inférieurs, absents. Le crâne est en vue antéro-supéro latérale droite. La tête du sujet regarde donc vers le nord, mais, en l'absence des vertèbres cervicales, il est impossible de savoir s'il s'agit d'une position primaire ou secondaire. L'aménagement en pierre recouvrant le défunt, qui présente des indices d'effondrements, indique que le sujet a sans doute été déposé dans un contenant

en matière périssable, un coffre en bois ou une sorte de chambre funéraire. Aucun mobilier ne lui était associé.

Biologiquement, il s'agit d'un adulte de sexe indéterminé, qui présente une agénésie dentaire des M3 supérieures, avec une usure générale des dents de stade 2 et qui n'a pas développé de caries. Quelques dimensions ont pu être prises sur le fémur gauche : M6 : 25,75 mm ; M7 : 24,06 mm ; M8 : 79,00 mm.

• F.197

La fosse de cette sépulture n'était pas visible. Néanmoins, les ossements sont empilés et circonscrits dans un espace restreint (fig. 5). La conservation de la matière osseuse est assez bonne, même si le squelette, appartenant à un unique individu périnatal de sexe indéterminé, demeure incomplet. Il manque notamment tous les membres inférieurs, une partie du crâne, les scapulas, la clavicule gauche, les os des mains et les os du bassin gauche. Il ne semble pas s'agir d'un problème de conservation différentielle puisque les autres éléments osseux sont bien conservés. De même, l'organisation du squelette semble en logique anatomique, il ne s'agit donc pas d'une réduction de sépulture. Les fragments de crâne reposent sur les os des membres supérieurs qui eux-mêmes reposent sur les côtes. Aussi l'hypothèse d'une inhumation sur le dos, ou éventuellement assise, peut être avancée, avec affaissement des différents éléments les uns sur les autres. L'absence de connexions anatomiques strictes implique des déplacements. La décomposition du corps a donc pu s'effectuer dans un espace vide, bien que restreint. Il pourrait s'agir d'un simple sac ou de vêtements assez contraignants. Globalement, le corps semble orienté nord-sud, mais l'orientation de la tête demeure inconnue. L'âge de l'individu peut être estimé entre 9,4 et 10,2 mois lunaires (Sellier, 1993 ; Sellier et al., 1997a et 1997b) et aucune pathologie ni variation anatomique n'ont été observées sur son squelette.

SYNTHESE

La mise au jour de structures de l'âge du Bronze ancien variées au lieu-dit « la Logère » aux confins nord de la commune d'Anse, vient compléter un tableau jusqu'alors peu fourni pour cette période. Si les indices d'habitat se limitent pour l'instant à un silo piriforme, le domaine funéraire est illustré par différentes pratiques qui semblent contemporaines.

Deux sépultures consistent en un vase de stockage couché sur le côté, ouverture à l'est et obturée par une dalle calcaire. Ces jarres étaient vides de sédiment à l'origine, comme en témoignent des tessons de la partie supérieure de la panse effondrée disposés au contact de la partie inférieure du vase. Cet espace vide a très

probablement contenu de la matière organique, dont la présence pourrait être évoquée par un dépôt de concrétions concentré à la base du vase. Elles ont probablement contenu un cadavre de nourrisson, bien que l'absence totale d'ossement ne permette pas de l'attester formellement. Elles évoquent en effet très clairement les sépultures d'enfant en bas âge d'Auvergne (Loison, 2003 ; Thirault et al., 2013). Si la présence d'un opercule n'est pas systématiquement mentionnée dans ce secteur, il semble que sur le site de Régnat à La Roche-Blanche (63), un couvercle en céramique soit associé à une urne contenant les restes d'un enfant périnatal (Loison, 2003, p. 43). G. Loison en fait une composante culturelle spécifique de l'âge du Bronze ancien auvergnat, mais mentionne des pratiques similaires dans les complexes culturels de Bavière et de Bohême (Straubing et Unetice). Les individus en bas âge sont cependant parfois traités comme les adultes et enterrés dans des fosses plus ou moins aménagées. Ce cas est également représenté sur notre terrain, avec la sépulture en pleine terre d'un sujet périnatal probablement enveloppé dans un contenant en matière organique contraignant, illustrant la diversité des traitements de ces morts particuliers. L'examen taphonomique de ce corps montre qu'il est disposé en position assise, comme c'est le cas pour les sépultures en jarre d'Auvergne (*ibid.*, p. 126). Une sépulture d'adulte est également présente. Malgré l'absence de mobilier datant, la technique d'inhumation employée pour F.170 trouve des corrélations très parlantes avec les tombes architecturées de type coffre empierré, décrites à Dallet/Machal (*ibid.*, p. 21 ; Thirault et al., 2013). Ce principe de sépulture se rencontre à l'âge du Bronze ancien et moyen. Etant donné le contexte, on la relie donc à cette même phase d'occupation.

L'étude des jarres en céramique permet leur attribution à l'âge du Bronze ancien 2a de moyenne et basse vallée du Rhône et d'Auvergne (BARA), avec de probables contacts avec le groupe de la Saône. Une datation radiocarbone réalisée sur du charbon de bois présent à l'intérieur de la jarre de F.196 livre, quant à elle, un intervalle de dates compris entre 1950 et 1780 avant notre ère, après calibration à 2σ (Beta-332984, 3550 ± 30 BP), à mettre en parallèle avec la datation du silo piriforme.

D'autres vestiges, comme une concentration de trous de poteaux et des foyers, à cheval sur plusieurs fenêtres de fouille, témoignent de la présence probable de structures d'habitat à proximité, sans pour autant permettre de dégager un plan lisible et chronologiquement fiable (Galy et al., 2013, p. 68-72). En tout état de cause, ces quelques vestiges, pour certains inédits sur le bassin ansois, permettent d'attester formellement une occupation de l'âge du Bronze ancien d'une certaine importance sur le coteau. Se dessine ainsi un nouveau jalon dans le couloir de circulation de la Saône.

BIBLIOGRAPHIE

- Beeching A., Brochier J.-L., Rimbault S., Vital J. 2010 : Les sites à fosses circulaires du Néolithique et de l'âge du Bronze ancien en moyenne vallée du Rhône : approches typologiques et fonctionnelles, implications économiques et sociales, in A. Beeching, E. Thirault, J. Vital (dir.), *Économie et société à la fin de la Préhistoire*, DARA, n° 34, Lyon, ALPARA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 147-169.
- Combiér J. 1977 : Dix ans de recherches préhistoriques dans la région Rhône-Alpes - 1965-1975, *Gallia préhistoire*, t. 20, fasc. 2, 1977, p. 561-668.
- Coquidé C., Saintot S., Grizeaud G., Guyon M. 2001 : Anse (Rhône) « La Citadelle ». DFS d'opération préventive d'évaluation archéologique, Lyon, AFAN, SRA Rhône-Alpes, inédit.
- Frascone D. 2011 : Anse (Rhône), La Grande du Bief, *Bilan scientifique régional 2010*, Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, p. 140.
- Galy J., Le Roy L., Vaudable E. 2013 : L'établissement antique de la Logère au nord d'Anse. Anse, La Logère, ZAC Bel-Air, tranche 1, Lyon, Service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, Mosaïques Archéologie, 3 vol.
- Henon Ph. 1991 : Une fosse du Néolithique final à Trévoux (Ain) dans le cadre archéologique de la Côte de Dombes, *Actes des Rencontres Néolithique de Rhône-Alpes-Décembre 1991*, n°6, p. 74-61, 5 fig.
- Hénon Ph., Franc O., Bonnet Ch., Lalai D., Saintot S., Couteau S., Macabeo G. 2004 : Anse, ZAC de la Citadelle, « site protohistorique » (site 02), rapport de fouille archéologique préventive, Lyon, INRAP, SRA Rhône-Alpes, inédit.
- Loison G. 2003 : *L'Âge du Bronze ancien en Auvergne*, Toulouse, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Archives d'Écologie Préhistorique, 14, 2003, 158 p.
- Mordant C., Pétrequin P. 1990 : À la transition Bronze ancien-Bronze moyen, le tumulus de Charcier (Jura), in *La dynamique du Bronze moyen en Europe, Actes du 113^e congrès national des sociétés savantes, Strasbourg-Haguenaou, 1988*, Paris, Ed. du CTHS, p. 259-281.
- Motte S. 2000 : Jassans (Ain), déviation de la RD 131, *Bilan scientifique régional 1999*, Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, p. 38.
- Motte S. 2008 : Genay (Ain), le Cerizier, *Bilan scientifique régional 2006-1*, Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, p. 26.
- Piningre J.-F., Vital J. 2006 : Chassey et les relations nord-orientales dans le bassin de la Saône au Bronze ancien et au début du Bronze moyen, in L. Baray (dir.), *Artisanats, sociétés et civilisations. Hommage à Jean-Paul Thevenot*, Dijon, R.A.E., 24^e suppl., p. 287-307.
- Sellier P. 1993 : L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale : une révision de Fazekas et Kosa (1978), in *Croissance et vieillissement, 21^e Colloque du Groupement des Anthropologues de Langue Française, Bordeaux, 13-15 mai 1993*.
- Sellier P., Tillier A.-M., Bruzek J. 1997a : Variabilité et incertitude de l'estimation de l'âge des non-adultes : le cas des individus morts en période périnatale, in L. Buchet (dir.), *L'enfant son corps et son histoire. Actes des 7^e Journées Anthropologiques de Valbonne, juin 1994*, Antibes, Sophia Antipolis, éd. APDCA, p. 187-200.
- Sellier P., Tillier A.-M., Bruzek J. 1997b : À la recherche d'une référence pour l'estimation de l'âge des fœtus, nouveau-nés et nourrissons des populations archéologiques européennes, in *Actes du 22^e Colloque des Anthropologues de Langue Française « Passé, présent et devenir des populations européennes » (Bruxelles, 18 mai 1995)*, Anthropologie et Préhistoire, 1997, 108, p. 75-87.
- Thirault E., Charbouillot S., Durand F., Leconte C., Parisot N., Rivat F., Roux L., Rué M., Vannieuwenhuysse D., Vital J. 2013 : Petit Beaulieu à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : du Campaniforme au Bronze ancien, habitat et nécropole, présentation préliminaire, *Bulletin APRAB*, n°11, Journée «Bronze», Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye du 3 mars 2012, p. 89-93.
- Vital J. 2007 : Un autre regard sur le gisement du boulevard périphérique nord de Lyon (Rhône) au Néolithique et à l'âge du Bronze, *Gallia Préhistoire*, t. 49, 2007, p. 1-126.
- Vital J. 2014 : La chronologie céramique du Bronze ancien et moyen du Massif central aux Alpes, in I. Sénépart, F. Leandri, J. Cauliez, T. Perrin, E. Thirault (dir.), *Chronologie de la Préhistoire récente dans le sud de la France. Actualité de la recherche, Actes des 10^{es} Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Ajaccio-Porticcio, octobre 2012*, Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, p. 221-238.
- Vital J., Bintz P. 1991 : Les occupations protohistoriques et historiques des sites du Cirque de Choranche (Isère), *Gallia Préhistoire*, t. 33, 1991, p. 207-267.
- Vital J., Convertini F., Lemercier O. 2012 : *Composantes culturelles et premières productions céramiques du Bronze ancien dans le sud-est de la France. Résultats du Projet Collectif de Recherche 1999-2009*, Oxford, Archaeopress, BAR International Series 2446, 412 p.

